



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La 13<sup>e</sup> édition de la Semaine de  
l'industrie aura lieu du 18 au 24 novembre  
2024**

Paris, le 16/05/2024  
N°1859

La Direction générale des Entreprises ouvrira les labellisations au cours du mois de septembre.

Depuis 2011, la Semaine de l'industrie est un rendez-vous incontournable entre le monde professionnel et l'enseignement. Sous l'impulsion de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie, et organisée par la Direction générale des Entreprises, cette manifestation annuelle a pour objectif de faire naître des vocations chez les jeunes en changeant leur regard sur l'industrie et ses métiers grâce à l'organisation d'événements sur l'ensemble du territoire national.

Le Sommet Choose France du 13 mai dernier a rappelé les nombreuses mesures en faveur de la réindustrialisation mises en œuvre par le Gouvernement : fiscalité attractive, investissements dans l'innovation avec France 2030, dans l'industrie verte et dans les compétences, délais d'implantation des sites industriels réduits, simplification et numérisation des procédures, etc. Avec un nombre d'emplois vacants dans l'industrie qui se résorbe, -16% entre le 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre 2023, soit 53 000 au 4<sup>e</sup> trimestre 2023<sup>1</sup>, **l'industrie est un secteur qui recrute femmes et hommes, à tout niveau de qualification**. Dans ce cadre, la Semaine de l'industrie est organisée chaque année pour faire connaître la richesse et la diversité des métiers industriels faire émerger les talents de demain et déconstruire les clichés sur l'industrie.

**L'édition 2023** « Avec l'industrie, fabrique ton avenir » avait réuni plus de 2 millions de participants autour de 5 500 événements labellisés dont 1 132 portaient sur la transition écologique et l'économie circulaire, en accord avec les attentes des nouvelles générations. Comme chaque année, l'accent était mis sur la mixité des métiers et la féminisation du secteur à travers 1 455 événements dédiés tels que l'accueil de lycéennes au sein de la Cité aéronautique par l'association Elles Bougent, la rencontre entre ingénieures et étudiantes sur le campus CESI à Saint Nazaire Au-delà de la Semaine de l'industrie, le **collectif Industri'Elles** relancé par Roland Lescure et parrainé par Catherine McGregor, directrice

---

<sup>1</sup> DARES Enquête trimestrielle « Les emplois vacants » <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/les-emplois-vacants>

générale d'Engie, poursuit des actions tout au long de l'année, à travers du mentorat notamment, pour sensibiliser les jeunes filles aux métiers et carrières dans l'industrie.

Tous les acteurs, entreprises, fédérations industrielles, établissements scolaires et de formation souhaitant participer à cette nouvelle édition de la Semaine de l'industrie seront invités à demander la labellisation leurs événements courant septembre, sur le site [www.semaine-industrie.gouv.fr](http://www.semaine-industrie.gouv.fr). Pour obtenir la labellisation, un événement devra remplir quatre conditions :

- se dérouler entre le 18 et le 24 novembre 2024 (avec une tolérance pour les événements organisés 15 jours avant ou après ces dates) ;
- être ouvert au grand public : jeunes, demandeurs d'emploi, professionnels de l'enseignement et des ressources humaines, etc. ;
- avoir pour objectif d'informer et de communiquer sur l'industrie et ses métiers ;
- être gratuit.

Pour **Roland Lescure**, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Energie : « La semaine de l'industrie est le grand rendez-vous de l'orientation en direction des métiers industriels. L'édition 2023 a été un grand succès, j'appelle toutes les entreprises à encore plus ouvrir leurs portes aux jeunes pour susciter des vocations. Cette semaine est une opportunité unique pour les entreprises de promouvoir leurs métiers et savoir-faire auprès des collégiens, lycéens, apprentis et demandeurs d'emploi. »

### **Contacts presse :**

**Cabinet de Roland Lescure** : 01 53 18 44 38 – [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

**Direction générale des Entreprises** : 01 44 97 04 49 – [presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr)

### **Les organisateurs de la Semaine de l'industrie**

*La Semaine de l'industrie est pilotée par la Direction générale des Entreprises (DGE) du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique avec l'appui de France Industrie et de ses fédérations ; en partenariat avec les ministères chargés du Travail, de l'Agriculture, de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.*

*Elle se déroule chaque année grâce à la mobilisation de nombreux partenaires : les opérateurs de l'Etat : (BPI France, Business France, Pôle emploi), les Chambres de commerce et d'industrie, les exécutifs régionaux, les services de l'Etat en région (Préfectures, DREETS, les Rectorats et établissements d'enseignement), les fédérations professionnelles et organisations patronales (France Industrie, UIMM, CPME, Numéum, OPCO2i, Alliance pour l'Industrie du Futur, etc.) ; ainsi que des associations et fondations (Elles bougent, CGénial, Ingénieurs et scientifiques de France, My Future, La Fabrique de l'Industrie) et de nombreuses entreprises.*